

S-LOW

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 28 avril 2026

Convocation du 21 avril 2026

N° 2026_04_013

Objet : Administration Générale – Désignation des délégués au syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de la Cèze et petits affluents du Rhône

Le 28 avril 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à Ruoms, salle Rionis, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Antoine ALBERTI, Jean-Claude BACCONNIER, Olivier BERTRAND, Didier BOULLE, Jean-Christian BRUEYRE, Chantal CAPELLE, Vincent CERVINO, Franck CHABAUD, Bernard CHARNAY, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Delphine CHLIEH, Guy CLEMENT, Nicolas CLÉMENT, Yvette DARNOUX, Jean-François DEGORE, Arlette DENEAZ, Valérie DEVUN, Denise GARCIA, Robert GUERRAIRI, Nadège ISSARTEL, Laura JACQUET, Gisèle LUZZI, Jean-Yves MARAINE, Gérard MARRON, Jean-Yvon MAUDUIT, Hervé OZIL, Yves RIEU, Yves TESTUT, Frédéric TOULOUZE, Xavier TOURRE, Laurent UGHETTO, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Colette VIGNE, Nathalie VOLLE

Pouvoirs : Samy CHEMELLALI à Laurent UGHETTO, Laurence HOTTE à Hervé OZIL

Absent : MOREAU Béatrice

Secrétaire de séance : Jean-François DEGORE

Nombre de membres en exercice : 40 - nombre de membres présents : 37

Nombre de pouvoirs : 2 - nombre de suffrages exprimés : 39

Vote contre : pour : 39 abstention :

Le Président informe le Conseil communautaire qu'il convient, d'une part, de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour représenter la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche au Comité Syndical du syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de la Cèze et petits affluents du Rhône.

Et d'autre part de désigner le représentant à la Commission Locale de l'Eau (CLE).

Conformément à l'article L5711-1 alinéa 3 du CGCT, pour l'élection des délégués des EPCI au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur tout membre du Conseil Communautaire ou sur tout conseiller municipal, d'une commune membre.

Le Conseil communautaire, après discussion et délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Désigne les délégués suivants pour représenter la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche appelés à siéger au Comité Syndical du syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de la Cèze et petits affluents du Rhône

Délégués titulaires :

- Sylvie CHEYREZY
- Yves TESTUT

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le 06/05/2026

ID : 007-200039808-20260428-2026_04_013-DE

SLOW

Délégués suppléants

- Franck CHABAUD
- Chrstine EYBALIN

Désigne représentant à la Commission Locale de l'Eau (CLE).

- Yves TESTUT

La présente délibération sera notifiée au syndicat d'Aménagement du Bassin Versant de la Cèze et petits affluents du Rhône, et transmise à Monsieur le Préfet de l'Ardèche conformément aux dispositions en vigueur du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Luc PICHON

Le Secrétaire de séance

Jean-François DEGORE

